



Troc de l'Île primé par l'IREF pour la 3ème année consécutive

À l'occasion du 20ème concours des «Meilleurs Franchisés et Partenaires de France», la Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise (IREF) vient de décerner deux trophées «Meilleur franchisé et partenaire de France», aux franchisés Troc de l'île de Rennes et d'Annemasse.

Le Professionnalisme, le dynamisme et l'efficacité de Troc de l'Île récompensés à nouveau par l'Iref !
Depuis 1990, Troc de l'île s'est vu décerner 15 trophées par l'IREF, couronnant ainsi les qualités, les performances et le sérieux du groupe à travers ses partenaires franchisés.



Fondée en 1982, Troc de l'île est aujourd'hui le leader européen du dépôt-vente de biens d'occasion avec 176 points de vente et un chiffre d'affaires généré sous enseigne de 148 millions d'Euros (au 30 septembre 07), soit une croissance de +7,7% par rapport à l'exercice 2006.

Le succès du groupe repose notamment sur son concept novateur : exploiter les surfaces de vente selon les techniques, la rigueur et la culture de la grande distribution. Mais aussi appliquer la formule du dépôt-vente entre les acteurs (franchisés, déposants et acheteurs) tout en garantissant une relation de réciprocité et de complémentarité des intérêts, dans la plus grande éthique et transparence.

D'autre part, Troc de l'île se positionne comme un véritable prestataire de services et s'efforce d'établir une relation de partenariat authentique et un réel dialogue avec les franchisés. Ces derniers sont considérés comme des entrepreneurs à part entière, accompagnés et suivis par des animateurs. Ils bénéficient également de tous les services centraux du Groupe pour les aider dans l'ensemble de leurs démarches.

Deux franchisés Troc de l'Île à l'honneur

La force et la qualité des franchisés et des équipes Troc de l'île, les valeurs et la relation de partenariat existant entre le Groupe et les franchisés, ont à nouveau été récompensées le 22 octobre dernier.

Le prix du « Meilleur franchisé et partenaire de France », est décerné à : Troc de l'île – Annemasse

Franchisé Troc de l'île depuis 9 ans, Régis Langlois participe également de manière très active à la vie du réseau en tant que membre de la Commission Informatique. Il dirige un magasin de 1 450 m² situé dans la zone industrielle et commerçante en périphérie de l'agglomération annemassienne.

«La base de la réussite d'une entreprise, c'est de partager les mêmes valeurs : qualité, honnêteté, intégrité. Quand on fait un métier avec cœur et que l'on donne de soi, les gens le sentent. Et puis une entreprise, c'est un peu comme une famille !» précise Régis Langlois.

Troc de l'île – Rennes

Introduit par un autre franchisé du réseau, Stéphane Elou et sa fille Charlotte décident de rejoindre le Groupe. En août 2005, ils ouvrent à l'entrée de la ville de Rennes un point de vente de 1 080 m². Homme de cœur, passionné et entreprenant, Stéphane Elou a mis toutes les chances de leurs côtés pour réussir ce nouveau challenge professionnel. Ils mettent leurs talents au service de l'enseigne en devenant membre actif de la Commission Marketing & Publicité.

«Être franchisé chez Troc de l'île, c'est chaque jour le plaisir d'être dans son Troc, de le transmettre à sa clientèle, de chercher des idées nouvelles, de communiquer avec le réseau pour faire avancer l'Enseigne» ajoute Stéphane Elou.